

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2016

CROIX-ROUGE - (N° 3774)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL5

présenté par
Mme Françoise Dumas, rapporteure

ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« concernée »,

le mot :

« recherchée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.